

République du Burundi
Conseil National pour la
Défense de la Démocratie
Tél. 257-920-815



Republika y'Uburundi
Inama y'Igihugu
Igwanira Demokarasi
Email :cndd@rogers.com

BURUNDI

**Mémorandum sur la situation politique et sécuritaire
qui prévaut au Burundi adressé aux autorités
françaises par le président du CNDD, le député
Léonard NYANGOMA**

Par

Léonard Nyangoma
Président du CNDD

Bujumbura, 21 Septembre 2006



Démocratie, Dignité, Prospérité

MEMORANDUM SUR LA SITUATION POLITIQUE ET SECURITAIRE
QUI PREVAUT AU BURUNDI ADRESSE AUX AUTORITES
FRANÇAISES PAR LE PRESIDENT DU CNDD, LE DEPUTE
LEONARD NYANGOMA

Madame, Monsieur,

Les faits qui suivent et dont vous êtes au courant par le biais des différents rapports émanant de plusieurs organisations tant burundaises qu'internationales, prouvent à suffisance la nécessité de consultations et délibérations intenses sur la situation qui prévaut au Burundi.

- a. La négation de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi par le Parti CNDD-FDD au pouvoir : malgré les déclarations faites souvent par ce Parti sur le respect des Accords signés, les pratiques quotidiennes de mauvaise gouvernance et de violation des lois issues de ces Accords indiquent clairement que le Parti au pouvoir a délibérément choisi d'ignorer ces Accords de Paix ;
- b. La violation flagrante, permanente et délibérée de la Constitution adoptée par Référendum le 28 février 2005 ;
- c. Le disfonctionnement des institutions matérialisée par l'absence manifeste du Président de la République dans la recherche de solutions aux graves problèmes politiques et sécuritaires qui assaillent le pays : l'importante mission de régulation du bon fonctionnement des Institutions confiée au Président de la République par la Constitution est tout à fait en veilleuse, car abandonnée aux mains du Parti au pouvoir ; c'est un véritable drame pour le pays que le Président du Parti au pouvoir ait déjà accaparé dans la pratique les pouvoirs de régulation des Institutions confiées au Président de la République , pour les utiliser à des buts inavouables contestés par la population burundaise, laissant dans l'indifférence totale le Chef de l'Etat ;
- d. Le terrorisme d'Etat imposé par le Parti au pouvoir : celui-ci frappe les Partis politiques, les organisations de la Société civile ainsi que les médias qui ont le courage d'émettre des critiques sur la gestion de l'Etat ;



- e. Le refus de la démocratie et du multipartisme consacrés dans l'Accord d'Arusha et dans la Constitution de la République, refus manifesté notamment par l'obstruction au fonctionnement des partis politiques;
- f. Les montages de coups d'Etat et d'autres simulations par le Parti CNDD-FDD au pouvoir en vue de cacher les graves problèmes créés par le Gouvernement par l'élimination physique et la neutralisation des opposants politiques, des leaders des médias et des organisations de défense des droits de la personne humaine sur base des listes préétablies. En témoigne la détention préventive et arbitraire de nombreux prisonniers politiques arrêtés dans le cadre du pseudo putsch, dont l'ex Président de la République, Domitien Ndayizeye et son ancien Vice-président, Alphonse Marie Kadege;

Nous sommes particulièrement inquiets à cause des informations concordantes faisant état d'une campagne entreprise par le Parti au pouvoir pour essayer de convaincre l'opinion internationale d'adhérer à la thèse du Coup d'Etat. N'ayant pas pu convaincre l'opinion nationale de la véracité de ses déclarations sur ce sujet faute de preuves tangibles, le Gouvernement persiste dans ses manœuvres condamnables d'essayer de manipuler l'opinion;

- g. La dégradation des relations diplomatiques entre le Burundi et les autres pays ainsi que les organisations internationales, en particulier les Nations Unies, matérialisée par le renvoi précipité de l'ONUB et la tentative malheureuse de chasser le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Burundi, l'Ambassadeur NURELDINE SATTI, à la grande stupéfaction de la population burundaise;
- h. La violation permanente des statuts des parlementaires et des anciens hauts dignitaires caractérisée particulièrement par la levée de leur immunité parlementaire, afin de mieux bafouer leurs droits sans aucun obstacle: l'arrestation et le maintien en prison de plusieurs personnes dont l'ancien Président de la République, Monsieur Domitien NDAYIZEYE, de son ancien Vice-Président, Monsieur Alphonse-Marie KADEGE, en dehors de toute procédure légale ; la levée de l'immunité parlementaire de l'Honorable Léonard NYANGOMA, actuellement en exil, illustrent la volonté délibérée de faire disparaître politiquement et physiquement toutes les importantes personnalités qui ont participé activement à la construction et la consolidation du processus de paix burundais. Elles sont jugées comme « très dangereuses » pour la mise en place d'un pouvoir dictatorial et totalitaire;



- i. Les violations massives des droits de la Personne Humaine et des libertés publiques : les arrestations arbitraires, les tortures graves infligées aux prisonniers en détention, les exécutions extrajudiciaires, et l'exclusion des citoyens non-membres du Parti CNDD-FDD de la jouissance des biens de l'Etat (commerce, emploi, aide humanitaire), sont devenues une pratique courante sans que le pouvoir en place s'en émeuve.
- j. La corruption, le trafic d'influence, les malversations économiques et le bradage du patrimoine national illustré par la vente en toute illégalité de l'avion présidentiel.

La situation vous décrite est très alarmante. En témoignent les révélations de Madame Alice NZOMUKUNDA, ex deuxième Vice-Président de la République, militante de première heure du Parti au pouvoir, qui vient de démissionner en dénonçant haut et fort les mêmes faits sus-décrits.

Nous profitons de l'occasion pour vous informer que son remplaçant qui vient d'être nommé par le Président de la République, n'a jamais été approuvé par qui de droit, à savoir l'Assemblée Nationale, et est par conséquent un vice-Président illégal au regard de la Constitution de la République du Burundi.

Pour toutes ces raisons, nous Vous demandons que dans le cadre des consultations et délibérations au sein de vos institutions républicaines, ces faits soient évoqués et pris en compte pour exiger :

1. La libération immédiate et sans condition des prisonniers politiques arrêtés dans le cadre du pseudo-coup d'Etat monté par le Pouvoir;
2. Le rétablissement de l'immunité parlementaire du sénateur Domitien Ndayizeye, ex président de la République, et des députés Léonard Nyangoma, Mathias Basabose et Déo Nshimirimana qui a été levée de façon illégale à des fins partisans et de persécution de l'opposition politique ;
3. La mise sur pied d'une commission internationale indépendante chargée d'enquêter sur les contours du putsch fabriqué de toutes pièces par le pouvoir en place et d'élucider tous les cas de violation massive des droits humains, les cas de corruption et de malversations économiques et que tous les coupables soient punis.
4. La tenue d'un colloque international sur la réforme, la dépolitisation et l'indépendance de la Justice burundaise, car son inféodation au parti au pouvoir la rend dangereusement complice.



5. Le conditionnement de l'aide bilatérale et multilatérale au rétablissement des droits de l'opposition et à une meilleure gestion des biens publics.
6. L'appui financier par l'Etat des partis représentés au parlement, ainsi que de la presse privée et des ONG d'utilité publique, afin d'assurer leur efficacité dans leur rôle de vigiles de la démocratie et des droits et libertés. Pour mettre fin à l'extorsion des fonds par le parti au pouvoir, le CNDD proposera une loi sur le financement public proportionnel des partis représentés dans les institutions.
7. Le respect de l'Accord d'Arusha, de la Constitution et des autres textes de loi ;
8. La mise en place par les organisations internationales compétentes, de mécanismes de protection de la population burundaise sans défense, des médias et des organisations de défense des droits de la personne humaine manifestement menacées par des épreuves tragiques à la rwandaise, à en juger par les discours haineux et divisionnistes du Président du CNDD-FDD qui orientent aujourd'hui l'action gouvernementale et les services de sécurité ;
9. Le maintien et le renforcement de l'ONUB ;
10. La mise en application rapide et effective de l'Accord de cessez-le-feu qui vient d'être signé par le PALIPEHUTU-FNL et le Gouvernement ;
11. La mise sur pied d'un comité international neutre de surveillance du respect des différents accords. Ce comité comprendrait le Représentant spécial du Secrétaire Général de l'ONU, le Représentant de l'Union Africaine, les Ambassadeurs des Etats-Unis, de France, de la Belgique, de la République Unie de Tanzanie et de l'Afrique du Sud au Burundi.
12. Que la communauté internationale et singulièrement les pays de la région garants de l'Accord d'Arusha et les bailleurs de fonds exercent de fortes pressions sur le régime en place afin qu'il accepte d'ouvrir un dialogue avec l'opposition et la société civile, dialogue devant aboutir à la formation d'un Gouvernement d'union nationale chargé d'exécuter un agenda national pour la paix et la démocratie.
13. Le gel des avoirs du président du parti CNDD-FDD où qu'ils se trouvent, ceux du Président de la République et des membres de





6-6

son gouvernement notamment le ministre des finances, celui de la communication et porte-parole du gouvernement, ainsi que ceux des Présidents de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Vous en souhaitant bonne réception, nous Vous prions d'agréer l'assurance de notre plus haute considération.

Fait à Bujumbura le 21 septembre 2006

Le Député Léonard NYANGOMA
Président du parti CNDD



Démocratie, Dignité, Prospérité